



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations de lutte contre le sida

Question écrite n° 81415

Texte de la question

M. Alain Rousset attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les inquiétudes exprimées par un certain nombre d'associations bientôt dans l'incapacité de poursuivre leurs actions. Dans le cadre du transfert des compétences des groupements régionaux de santé publique (GRSP) aux agences régionales de santé (ARS), des associations comme AIDES, IPPO (en Gironde) ou le planning familial voient leurs subventions diminuer en moyenne de 40 %. Contre l'engagement pris par le Gouvernement de ne pas réduire ces subventions, les diminutions de crédits peuvent atteindre 47 % dans certaines régions et, à titre d'exemple, une association comme AIDES subirait une perte de 700 000 euros. La réduction de ces subventions fragiliserait très sérieusement ces associations au risque de réduire, voire de cesser leurs activités, tant dans le domaine de la prévention et du dépistage que dans l'aide et l'accompagnement des personnes séropositives ou de leurs familles. Pourtant la progression du VIH ne faiblit pas (6 000 nouvelles personnes sont contaminées chaque année et plus de 150 000 personnes vivent avec le virus) et il convient d'intensifier les actions notamment de prévention et de dépistage. C'est d'ailleurs en substance ce que la Cour des comptes préconisait dans son rapport annuel de 2010 puisqu'elle déclarait « qu'il appartient à l'État de renforcer la prévention et le dépistage du VIH. L'ignorance de leur état de séropositivité par plusieurs dizaines de milliers de personnes, la propagation de l'épidémie qui en résulte, le coût élevé des traitements pour l'assurance maladie et leur caractère pénible pour les patients militent pour une politique plus active en ces deux domaines ». Face à ces enjeux de santé publique, il convient d'être prudent dans la mise en oeuvre d'un principe de rigueur budgétaire dont les conséquences pourraient s'avérer dramatiques pour nombre de nos concitoyens. Aussi, il lui demande si le Gouvernement entend revenir sur ces réductions de crédits.

Données clés

Auteur : [M. Alain Rousset](#)

Circonscription : Gironde (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81415

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2010, page 6871

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)